



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Charente-Maritime

L'an deux mille dix sept, le trente mai à vingt heures trente, le conseil municipal de Bourgneuf, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la Présidence de Monsieur Paul-Roland VINCENT, maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15

Date de la convocation : 22 mai 2017

MM VINCENT, PORTIER, MME CROOK, M PERROCHEAU, MMES OLIVIER, BOURDAGEAU, RENOUX, DEBRIS, MM BLAIN, LEGER, RAUD

Présents :

Absents excusés :

Mme EGRETTEAU (procuration à Mme CROOK) M. LAIGO (procuration à M. BLAIN) M. MARTIN (procuration à M. PERROCHEAU) M. BERNIER (procuration à Mme DEBRIS)

Secrétaire de séance : MME RENOUX

Nombre de membres		Nombre de suffrages exprimés	
En exercice	Présents	Pour : 15	Contre : 0
15	11 + 4 procurations	Pour : 15	Contre : 0
		Abstention : 0	

01/30052017DEL :

INVENTAIRE DES ZONES HUMIDES DU RESEAU HYDROGRAPHIQUE ET DES PLANS D'EAU

Dans le cadre de la mise en œuvre du P.L.U. mené par la Communauté d'agglomération de la Rochelle, la commune s'est engagée à réaliser l'inventaire des zones humides (CM 11/12/2014). Cette étude répond aux exigences réglementaires du SDAGE (Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion de l'Eau) du bassin Loire-Bretagne. L'Institut Interdépartemental du Bassin Sevre Nantaise (IBSN), a élaboré un cahier des charges pour la réalisation des inventaires et la C.D.A. de la Rochelle a fait appel au prestataire de services BIOTOPE pour la mise en œuvre de cette étude technique.

Monsieur Stéphane GILBERT ingénieur, chargé d'environnement et patrimoine naturel, pour la CDA, *présent ce jour, expose la méthodologie mise en place, puis l'étude technique sur la commune.*

Résultats de l'étude pour la commune :

Les prospections de terrain menées au sein des zones pré-localisées n'ont pas révélé la présence de zone humide. Les 33 sondages pédologiques effectués sont non caractéristiques de zones humides et de sols hydromorphes. Les sols sont peu profonds. Une zone non humide de remontée de nappe a été signalée, située entre les Gachetières et Moque Panier au Sud ouest de la commune au niveau d'un talweg non marqué par un écoulement de type cours d'eau ou fossé.

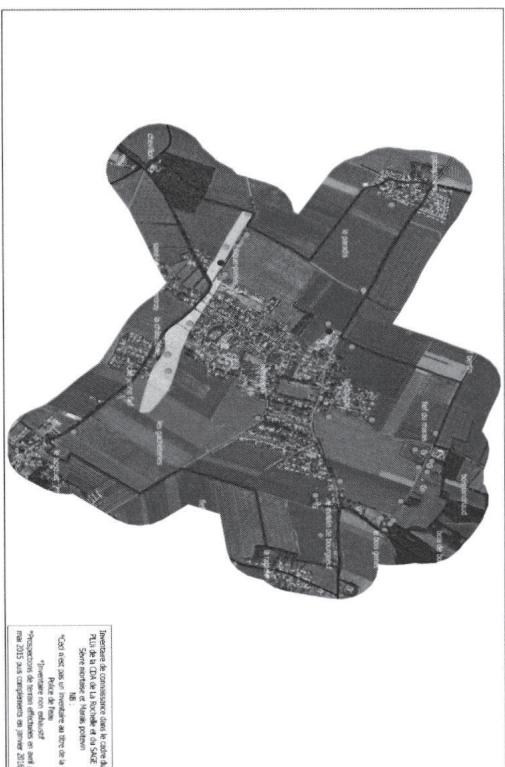
Concernant le réseau hydrographique principal (BD topo), il s'écoule sur près de 421 ml au nord-est de la commune, et le réseau hydrographique complémentaire s'écoule sur 3735 ml. Des observations complémentaires en lien avec la dynamique de l'eau ont été notées notamment la source de la rivière de Vaux.

Après débat, le conseil municipal est invité à délibérer pour :

- Approuver le recensement des zones humides, du réseau hydrographique et des plans d'eau ;
 - Donner pouvoir à M. Le Maire, ou son représentant pour prendre toutes les mesures nécessaires à la bonne exécution de cette délibération;
 - Solliciter l'avis de la commission Locale de l'Eau sur la qualité de l'inventaire réalisé.
- Acceptation à l'unanimité

Le Maire, PAUL-ROLAND VINCENT

Inventaire des zones humides, des plans d'eau et du réseau hydrographique Commune de Bourgneuf (17059)



Légende	
Résultats des sondages pédologiques	
●	Acton trait d'hyromorphie
Zones non humides identifiées	
■	Site d'eau artésien
■	Zone non humide avec remontée de nappe
■	Zone non humide avec remontée de nappe
■	Source protégée
Observations complémentaires	
+	Source
+	Site comble
+	Traverse et ripariet
+	Contour de plan d'eau
+	Traverse à large écoulement
+	Traverse de site
Réseau hydrographique	
—	Réseau Hydrographique (BD TOPO)
—	Réseau Hydrographique (CDA)
—	Réseau Hydrographique (IBSN)
□	Unité communale

Source : IGN BD TOPO, BD TOPO, Données C.A.L.E. IBSN, groupe Adnan Nour, BDTOP (service de terrain) - Cartographie : Biotope 2016.

Inventaire de connaissance tenu le 30 mai 2017 à la Mairie de la Rochelle et au SAGE Sevre Nantaise. Ce document est le fruit de la collaboration de tous les acteurs du territoire. Les données de terrain ont été réalisées en mai 2017 et complétées en juin 2017.

